

Catherine Corthésy

Une collection d'école :

Mise en valeur de la Collection d'arts industriels
de l'Ecole d'arts appliqués dans le contexte
scolaire actuel

**Mémoire rédigé pour l'obtention du Certificat
Cours de base en muséologie 2013-2014**

Avant-propos

Fondée à la fin du 19^e siècle, l'Ecole d'art¹ basait son enseignement sur trois piliers : les cours pratiques, la documentation et les objets. Les aléas de la vie de l'école, ses déménagements successifs, son développement ainsi que l'évolution de ses modèles pédagogiques ont relégué le musée dans l'oubli jusqu'en 2005, année consacrée à la mise en valeur du Style sapin, Art nouveau spécifiquement chaux-de-fonnier. Depuis quelques années, la Collection d'arts industriels (CAI) fait l'objet de soins particuliers et sort petit à petit de l'anonymat, du moins dans le milieu muséal des arts et des arts appliqués.

Par contre, les acteurs actuels de l'EAA, élèves et enseignants, sont peu au fait de son contenu, de ses potentialités pédagogiques, voire même de son existence.

Le but de ce travail est de proposer des mesures et des pratiques régulières d'exposition, d'information et de visite afin de redonner à la Collection d'arts industriels une position centrale au sein de l'EAA de manière à ce qu'elle retrouve sa fonction première : servir de référence artistique, technique et historique à l'enseignement d'aujourd'hui.

¹ Qui changera huit fois de nom jusqu'à l'appellation actuelle Ecole d'arts appliqués, dans ce texte : EAA ou Ecole d'art lorsqu'il s'agit de son histoire.

Sommaire

Avant-propos	1
Sommaire	2
<u>1. Présentation de l'EAA</u>	3
Contexte	3
Contenu de la collection	4
L'histoire : Pourquoi un musée dans une école ?	6
<u>2. Exposer la Collection d'arts industriels</u>	9
Pour qui ?	9
Où et comment ?	9
L'exposition semi-permanente dans la Bibliothèque	9
L'espace d'exposition au deuxième étage de l'école	11
Les journées portes-ouvertes	12
Exposer quoi ?	13
<u>3. Quand la Collection retrouve sa fonction première :</u>	
La CAI au service de l'enseignement	14
Sondage auprès du corps enseignant	14
Le corps enseignant descend dans la Collection	14
Les élèves visitent la Collection	15
La Collection monte dans les ateliers	16
<u>4. Conclusion</u>	18
Annexe 1	20
Annexe 2	22
Annexe 3	24
Bibliographie	25
Remerciements	25

1. Présentation de l'EAA

Contexte

Créée en 1870, l'EAA a subi quelques déménagements et changements structurels². Depuis 1995, elle fait partie du Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM). Elle dispense sur 4 ans des CFC et des maturités professionnelles artistiques (modèle intégré) en gravure, bijouterie, couture, création de vêtements N'mod, graphisme, conception multimédia ainsi qu'une spécialisation en design horloger (ES). En formation duale, elle accueille les polydesigners 3D et les décorateurs d'intérieur. Toutes sections et niveaux confondus, elle rassemble environ 270 élèves et emploie quelques 90 enseignants à plein temps ou à temps partiel.

Dès le milieu des années 60, l'école se déploie sur deux bâtiments. Le bâtiment Nord (Paix 60) est le siège de l'administration et c'est là que se trouvent également logés la Bibliothèque, le Fonds ancien, les archives patrimoniales et le « musée », rebaptisé **Collection d'arts industriels** (CAI) depuis son entrée dans l'AMS en 2011.

La Collection d'arts industriels est donc une collection d'école, ce qui lui vaut quelques spécificités :

- Elle s'adresse prioritairement aux élèves et aux enseignants de l'EAA.
- Son contenu et ses acquisitions sont conditionnés par la fonction qu'elle entretient avec l'EAA : monstration de techniques, de matériaux, de styles, etc. en relation avec l'enseignement. Mais aussi conservation de travaux réalisés au sein de l'EAA, par les élèves et les enseignants.
- Les acquisitions sont de deux natures. D'une part les dons (notamment pendant la première partie la plus «vivante» de son existence) en provenance de personnalités proches : enseignants voyageurs, membres de la Commission (organe de surveillance), industriels concernés par les formations dispensées et descendants d'anciens élèves ou d'enseignants (à l'occasion de successions, trouvailles dans un grenier, fond d'atelier en liquidation, etc.) D'autre part les achats proposés par la direction et les enseignants, sanctionnés par la Commission déjà citée.

Témoin important de l'histoire de l'Ecole d'art, mais aussi de l'histoire artistique et industrielle de La Chaux-de-Fonds, la Collection a pourtant failli être délocalisée lors du désenchevêtrement des tâches entre l'administration cantonale neuchâteloise et les communes en 2005, lorsque le niveau scolaire du Secondaire 2 a passé de propriété

² Voir chapitre historique p. 7

communale à celle du Canton. Celui-ci, par convention spéciale signée en 2011, a légué la Collection d'arts industriels, le Fonds ancien et les Archives dites patrimoniales de l'EAA à la Ville de La Chaux-de-Fonds. Ceci a eu pour conséquence que la Collection bien que localisée à l'EAA (propriété cantonale) dont elle est historiquement et intellectuellement partie intégrante, est officiellement et juridiquement propriété de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Son budget de fonctionnement est donc avancé par la Ville, proposé et géré par la responsable de la CAI, elle-même employée par l'EAA dans la fonction de conservation et d'archivage en sus de celle de bibliothécaire.

Contenu de la Collection

Actuellement en cours d'inventaire, la CAI compte 829 unités ou lots de pièces diverses. Son contenu est varié en matériaux, techniques, tailles, etc. En voici quelques exemples (photos d'inventaire) :



Horloge de table élève an. / 1911 / inv. 0001/ph .EAA



Boîte de montre / Léon Perrin / 1906 / inv. 0088/ph. EAA



Vase Schneider/ 1924-25 / inv. 0287 /ph. EAA



Costume acquis en 1911 par C.E. Jeanneret / inv.0645/ph .EAA



Carquois Afrique / s.d. / inv. 0565 / ph. EAA



Masque de théâtre, Japon/ 1870-1925 / inv. 0466 / ph. EAA



Appliqué sur toile Kuba/ Zaïre / inv.0761/ph. .EAA



Aigüière persane Jules Bateau / vers 1887 / inv.0349/ ph. EAA



Bibliothèque dessinée par Charles L'Eplattenier /1904 / inv. 0713 /
Actuellement en prêt de longue durée au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds/
salle «Style Sapin» / ph. EAA

L'Histoire

Pourquoi un musée dans une école ?

Créée par les patrons graveurs de l'industrie horlogère chaux-de-fonnière, *l'Ecole spéciale d'arts appliqués à l'industrie* a rapidement démontré son importance pour l'instruction des jeunes ouvriers spécialisés, ce qui lui vaut un statut municipal dès 1872. A côté des branches purement artistiques comme la peinture et le modelage, on y enseigne le dessin du point de vue de l'ornementation, la gravure, la ciselure, puis la peinture sur émail (classe de jeunes filles), le sertissage-bijouterie-joaillerie et le guilloché ; en classes de jour (élèves à plein temps) ou en cours du soir.³

D'un point de vue plus large, la création de l'Ecole d'art et son organisation ne doivent rien au hasard : à la fin du 19^e siècle toute l'Europe est agitée par un grand débat d'idées autour de l'art et de l'industrie, initié par la première Exposition universelle de 1851. Les arts appliqués tentent de se défaire de l'influence et de la hiérarchie imposée par les beaux-arts et sont devenus incontournables dans un contexte industriel qui se généralise. La France, à la suite de l'Allemagne et de l'Angleterre, met en place, dans la douleur et les conflits, une politique de formation artistique utile à l'industrie que l'on pourrait qualifier, pour en résumer l'axe principal, de « pédagogie du visible et de l'exemplarité »⁴:

*« Le mot instruction est, à l'époque, chargé d'un sens élargi, qui n'implique pas seulement les écoles, mais aussi les musées et les expositions. Ceux-ci ont pour finalité d'éduquer le goût des professionnels et du public, afin d'améliorer tous azimuts la qualité artistique de la production industrielle et artisanale »*⁵

*« A une échelle plus restreinte, puisque régionale, l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds suit les exemples européens et reproduit le schéma à trois unités : école, collections d'art et bibliothèque »*⁶

En 1909, *l'Annuaire de l'Education en Suisse* publie un supplément consacré aux « *Ecoles d'art en Suisse par A. Dufaux* »⁷. Les écoles d'arts appliqués (Zurich, La Chaux-de-Fonds,

³ Voir aussi: *Le style sapin : une expérience Art nouveau à La Chaux-de-Fonds* / sous la dir. de Helen Bieri Thomson. – Paris : Somogy, 2006

⁴ Pour paraphraser l'un des sous-titres de l'article *Education : regard et analyse* de Serge Chaumier. In Dictionnaire encyclopédique de muséologie, etc. p. 88-120

⁵ *L'art utile : les écoles d'arts appliqués sous le Second Empire et la Troisième République* / Stéphane Laurent. – Paris, Montréal : L'Harmattan, 1998. P. 12

⁶ *Un exemple de musée industriel : la collection de l'école d'art* / Helen Bieri Thomson. In : *Le style Sapin : une expérience Art nouveau à La Chaux-de-Fonds* / sous la dir. de Helen Bieri Thomson. – Paris : Somogy, 2006

Genève, etc.) y bénéficient d'une présentation détaillée : leur histoire, leur développement et leurs objectifs. Chacune de ces écoles possède un musée ou l'accès immédiat à un musée utile pour l'enseignement. Pour l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds :

*« [...] Un cours supérieur d'art et de décoration, une bibliothèque qui s'enrichit chaque jour, un musée d'art décoratif forment le cadre de cette institution, dont s'enorgueillissent à juste titre les Chaux-de-Fonniers. »*⁸

Le rapport annuel de l'Ecole d'art fait régulièrement état des acquisitions du musée, à la fois pour faire allégeance à la Commission (son organe de contrôle), à la fois pour remercier les donateurs et susciter des dons. La justification et l'ambition d'une telle collection sont plusieurs fois abordées :

*« Nous n'avons pas la prétention de rivaliser dans ce domaine avec les grandes villes : [...] nous croyons cependant utile de réunir, pour mettre sous les yeux de nos ouvriers, les principaux produits des industries d'art : papiers, tissus, bois, céramique, métal ; le travail du métal tiendra, on le comprend, la place principale. »*⁹

*« Stimuler, fortifier le sentiment artistique dans notre ville, telle est, telle sera toujours, la noble mission de l'école d'art. Parmi les moyens à employer pour se rapprocher du but, il était naturel de songer tout d'abord à l'organisation d'une école supérieure de dessin et de composition ; la formation de collections et de bibliothèques artistiques s'imposait ensuite [...] »*¹⁰

La Collection d'arts industriels a été utilisée dans le cadre pédagogique jusque dans les années 1920. En 1927, la Société des amis des arts propose de l'exposer dans les locaux du Musée des Beaux-arts nouvellement construit. Cette installation durera jusqu'en 1953, quand le conservateur du MBA souhaitera récupérer les locaux pour sa collection.



La collection de l'Ecole d'art au Musée des beaux-arts 1927-1953 / photo EAA

⁷ Les écoles d'art en Suisse / par A. Dufaux. – Genève : Société générale d'imprimerie, 1909. In : Annuaire de l'Education en Suisse. – Genève. – 5(1908-1909)

⁸ id. p. 18

⁹ Rapport annuel 1886-1887, p. 6

¹⁰ Rapport annuel 1888-1889, p. 4

Dès lors, la CAI n'a plus été utilisée comme outil pédagogique qu'exceptionnellement, ayant été mise en caisses et «transbahutée» d'un déménagement à l'autre, entraînant pertes et déprédations, jusqu'à ce que la Commune de la Chaux-de-Fonds fasse construire un bâtiment dévolu uniquement à l'Ecole d'art (bâtiment actuel). Encore que... dans les plans initiaux, personne ne pense à loger ni la bibliothèque, ni les fonds anciens, encore moins le musée. En dernier recours, la Collection sera entreposée dans des armoires métalliques, dans une des caves de l'école dans laquelle les conditions de conservation (terme tout à fait étranger à la mentalité de l'époque) s'avèrent finalement et par un heureux hasard, assez adéquates.

Dès avril 2014, elle va pouvoir déménager dans une réserve plus grande qui sera aménagée à son avantage, prévoyant un complément de mobilier, des conditions d'hygrométriques contrôlées et un espace, non pas réellement d'exposition, mais plutôt de monstration, dans des conditions sécuritaires conformes aux normes actuelles.

En conclusion, si la Collection d'arts industriels sort de l'ombre et bénéficie progressivement de la reconnaissance des spécialistes d'histoire de l'art et des arts appliqués, elle est actuellement souvent ignorée de la plupart des acteurs internes à l'EAA. Elle n'intervient que très rarement dans l'enseignement et plutôt par l'intermédiaire d'évènements extérieurs qui l'ont remise en lumière, comme ce fut le cas en 2005-2006 notamment, lors des manifestations autour du style Sapin, mouvement Art nouveau typiquement chaux-de-fonnier qui a pris naissance vers 1900 au sein même de l'Ecole d'art sous l'impulsion du peintre, sculpteur et enseignant Charles l'Eplattenier (1874-1946)¹¹.

¹¹ Voir note 3 et : *Charles l'Eplattenier, 1874-1946* / Anouk Hellmann. – Hauterive : Attinger, 1011. – Artistes neuchâtelois revisités, tome 14

2. Exposer la Collection d'arts industriels

Pour qui ?

Dans un premier temps, le public ciblé par une réutilisation de la CAI n'est pas différent de celui qui a accompagné à sa création à la fin du 19^e siècle, à savoir : les élèves de toutes sections et leurs enseignants, en particulier les maîtres d'atelier, plus susceptibles que d'autres d'utiliser des pièces de la CAI pour illustrer formes, techniques et matériaux. Dans un deuxième temps, un public plus large sera touché à partir du moment où la Collection sera exposée dans la bibliothèque (tous public), ou lors des journées portes ouvertes, nous le verrons plus loin.

Où et comment ?

Les locaux d'une école, on s'en doute, ne sont pas conçus pour exposer une collection qui requiert un mobilier et des mesures de sécurité spécifiques. L'inventaire des lieux susceptibles de convenir amènent à concevoir deux façons d'exposer la Collection :

Une exposition semi-permanente d'un ou deux objets en alternance sous vitrine dans la bibliothèque et des expositions plus importantes mais occasionnelles dans la salle d'exposition de l'EAA.



La Bibliothèque de l'Ecole d'arts appliqués en 2013 / photo EAA

L'exposition semi-permanente dans la bibliothèque

La Bibliothèque de l'EAA occupe une surface équivalente à deux salles de classes. Bien que l'espace disponible soit assez restreint, on peut envisager d'installer une vitrine placée en un endroit éloigné de la porte d'entrée et facile à surveiller, qui permettrait de mettre en valeur un ou deux objets de la Collection. On utilisera l'une des petites vitrines d'exposition que

l'EAA possède et dont certaines sont sécurisées (vis dans les cloches de plexiglas)¹². L'acquisition de supports d'exposition en plexiglas transparent de dimensions différentes sera nécessaire pour mettre les objets en valeur.



Support en bois verni : 115 x 52 x 52 cm /
cloche plexi : 51 x 51 x 51 cm (dim.int.)

Le choix des pièces peut se faire librement, en relation avec la vie de l'EAA (travaux de diplômes, exposition externe, mandats, etc.) ou avec celle de la Collection (objet de retour de restauration par ex.). L'exposition sera changée environ trois fois par an.

La pièce choisie sera dépoussiérée, voire même nettoyée suivant les cas¹³, puis transportée en-dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque pour éviter les risques de bousculade. Bien entendu, manipulée avec les gants de protection d'usage, elle sera conditionnée dans une boîte en polypropylène rembourrée de mousse, et acheminée éventuellement sur un chariot, acquis à cet effet et totalement dévolu à la Collection.



Chariot de transport / photo EAA

¹² Voir Budget

¹³ UNESCO, 2010. Cultural Heritage protection Handbook No 5. Manipulation des collections en réserve. UNESCO, Paris

Une fiche de présentation de l'objet sera rédigée et apposée sur ou dans la vitrine. Une information sera envoyée à toute l'école par mailing. Les «accros» au papier apprécieront sûrement quelques exemplaires imprimés, et une affichette sur la porte de la Bibliothèque servira de rappel. L'information sera relayée vers l'extérieur par les sites de l'EAA¹⁴ et du CIFOM¹⁵, sur la page Facebook de la Bibliothèque¹⁶ et, suivant l'importance de l'exposition, sur les réseaux professionnels des bibliothèques et des musées.

L'espace d'exposition au deuxième étage de l'école

Peu d'endroits se prêtent à l'exposition des pièces de la Collection dans les bâtiments de l'EAA. Qu'on songe aux vastes couloirs, au hall d'entrée, à la cafétéria, tous sont lieux de passage intense et peu propices aux normes de sécurité appliquées habituellement dans un lieu d'exposition.

Situé au deuxième étage du bâtiment principal de l'EAA, l'espace d'exposition s'étend sur 160 m². Son principal inconvénient tient à sa fonction de passage entre deux parties du bâtiment : il comporte de chaque côté deux larges portes. Les élèves et les enseignants l'utilisent donc abondamment pour passer d'un côté à l'autre et pour accéder aux locaux du technicien préparateur¹⁷.

Cet espace est régulièrement occupé par des jurys de concours, des expositions de travaux en cours ou des travaux de diplôme et lors des Journées portes-ouvertes.



Salle d'exposition de l'EAA / photo EAA

¹⁴ <http://www.eaa-la-chaux-de-fonds.ch/fr/news.html>

¹⁵ <http://www.cifom.ch/accueil/>

¹⁶ <https://www.facebook.com/pages/Biblioth%C3%A8que-de-l'Ecole-darts-appliqu%C3%A9s-eaa-cifom/129404430503246?ref=hl>

¹⁷ C'est là que les élèves et enseignants viennent quotidiennement chercher le matériel de photo, les réserves de papier et de carton, etc.

Les Journées portes-ouvertes

Chaque année, début décembre, le CIFOM ouvre ses portes pour informer le public et ses futurs élèves. Très appréciées, les journées portes-ouvertes permettent de mettre en valeur les formations dispensées par un accès à la pratique, particulièrement spectaculaire dans le cadre de l'EAA. Les visiteurs peuvent voir, mis en scène avec soin et inventivité, des vêtements ou des costumes originaux, des bijoux inattendus, des montres ou des boîtes de montres, des gravures, des affiches, des photos, des sites internet, des vidéos, dessins, installations, mises en volumes, etc.



Affiches des journées portes-ouvertes 2013 et 2012 / photo EAA

A cette occasion, l'espace d'exposition du deuxième étage est très prisé et réservé longtemps à l'avance. Chaque section expose ses travaux dans ses propres locaux et dans ses couloirs, mais les mandats, les thèmes abordés au cours de l'année précédente sont également susceptibles de faire l'objet d'une exposition spécifique dans l'espace d'exposition.

Au vu de ce qui précède, en cas d'exposition de la CAI, quelques mesures fondamentales devraient être mise en œuvre :

- l'espace étant ouvert et traversant, un gardiennage s'avèrerait indispensable. Des élèves et /ou enseignants pourraient être affectés à la surveillance, de même que la responsable.
- en cas de prolongation de l'exposition au-delà des journées portes-ouvertes, une sécurisation des contenants (vitrines diverses), voire encore une surveillance serait nécessaire.

- l'installation des objets de la Collection impliquerait également une organisation précise de la prise en charge, du transport, du timing des opérations et de la surveillance.

Exposer quoi ?

Parmi les thématiques susceptibles de mettre en valeur la CAI, plusieurs pistes se présentent d'entrée de jeu: techniques de fabrication, matériaux à redécouvrir, production interne au fil des ans, thématique imaginée et conçue en collaboration avec une classe (travail interdisciplinaire), propositions d'enseignants ou d'élèves, exposition en adéquation avec une manifestation chaux-de-fonnière, etc. La liste se complètera au fur et à mesure de la vie de l'Ecole.



Théière de Marius Perrenoud, élève de Charles l'Eplattenier / 1909
inv. 0012 / photo EAA

3. Quand la Collection d'arts industriels retrouve sa fonction première : la CAI au service de l'enseignement

Dans les conditions actuelles, deux propositions d'utilisation de la CAI dans l'enseignement sont envisageables. L'une invite les enseignants, puis les élèves dans les locaux de la Collection, l'autre transporte des éléments de la Collection dans les classes, sous certaines conditions.

Sondage auprès du corps enseignant

Afin de quantifier et légitimer mes impressions, j'ai soumis le corps enseignant de l'école à un sondage rapide ¹⁸ qui m'a permis de me faire une idée des connaissances, envies, souhaits et craintes relatifs à une utilisation ponctuelle de la Collection dans l'enseignement.

Le sondage a confirmé mes intuitions de départ ¹⁹: les enseignants connaissent peu l'existence de la Collection et lorsqu'ils savent qu'elle existe, n'ont que des connaissances partielles de son contenu. Par conséquent et avec une belle unanimité, tous les répondants sont partants pour pallier ces lacunes lors d'une visite commentée.

Une grande majorité souhaite que les élèves soient informés de la Collection et de son contenu lors d'une visite de groupe, à introduire de préférence en 2^e année. Logiquement ce sont surtout les maîtres d'atelier qui se sont montrés intéressés à ce que des objets spécifiques soient montrés ponctuellement, voire exposés temporairement dans les ateliers, en fonction du programme, des mandats, de la nature des travaux de diplômés, etc., et avec une réserve quant à la responsabilité que cela implique de leur part. Ma proposition à ce sujet est que tout se discute ou presque, au cas par cas. Cependant, quelle que soit l'option choisie, d'indiscutables précautions de base devront être prises et validées par la signature d'une «Charte de prêt en atelier»²⁰.

Le corps enseignant descend dans la Collection

Dans un premier temps et avant d'envisager la possibilité d'exposer la Collection en atelier, une visite ponctuelle des enseignants s'impose afin de diffuser au sein de l'école une information commune, une sorte de mise à niveau, à propos du contenu et de l'histoire de la Collection d'arts industriels de l'EAA.

Par groupes de 10 à 15 personnes, les enseignants seront convoqués pour une période (45 mn) dans la réserve. Il leur sera fourni des informations de base ainsi qu'un résumé sur support papier ou numérique.

¹⁸ Annexe 1 : Sondage auprès des enseignants de l'EAA et Annexe 2 : mailing aux enseignants

¹⁹ Annexe 3 : Sondage. Résultats

²⁰ Annexe 4. Charte de prêt en atelier

La visite abordera les points suivants :

- Historique de l'EAA et de la Collection,
- Propriété et autorité de tutelle,
- Les dépôts (des affiches à la Bibliothèque de la Ville, des gravures au Musée des beaux-arts), les prêts de longue durée (Salle du style Sapin au MBA), etc.
- Le contenu : les acquisitions au fil du temps, les productions « maison », les dons
- L'inventaire MuseumPlus et l'inventaire photographique (CD à disposition pour consultation et/ou choix d'objets à présenter en classe),
- Informations de base en conservation préventive : pourquoi mettre des gants, la préhension à deux mains, le déplacement (anticipation du parcours et des obstacles), la lumière, la poussière, l'acidité, les contenants pp, la sécurité, l'hygrométrie, etc.
- Possibilités d'expositions dans l'EAA et offres d'utilisation de la Collection dans l'enseignement.

Les élèves visitent la Collection

Pour les enseignants qui le souhaitent et surtout pour les maîtres d'atelier, une visite avec leur classe leur sera proposée, principalement pour des élèves de 2^e année. Le sondage montre que ce degré-là est majoritairement élu, ce qui n'empêche pas d'intégrer d'autres degrés si nécessaire et en fonction des programmes scolaires. Il n'est en effet pas possible d'ignorer que les règlements d'apprentissage des métiers ont été récemment mis au goût du jour et que nos élèves, autant que leurs enseignants et maîtres d'atelier, sont soumis à de nouvelles dispositions qui laissent peu de place à l'improvisation. Introduire dans le cursus scolaire une nouvelle série de visites de classe, après celles de la bibliothèque, relève un peu de la gageure. Néanmoins je souhaite mettre sur pied une série de visites délimitée si possible à une période propice dans l'année scolaire (en septembre par exemple), de manière à ce que je puisse installer un dispositif « visite de classes » dans la Collection, puis passer à d'autres tâches, comme je le fais d'ailleurs pour les visites de la Bibliothèque.

En guise de préparation, que ce soit pour les enseignants ou pour les élèves, il s'agira de sélectionner des objets représentatifs de la diversité de la Collection, des pièces emblématiques avec un degré de fragilité moindre et pour lesquelles j'aurai préparé une description de leur usage, de leur intérêt dans la collection et de leurs exemplarités. Par ailleurs, lors de la visite, le maître d'atelier sera invité à enrichir la présentation et la discussion par ses connaissances spécifiques.

Déroulement d'une visite de classe (1 période = 45 mn / 10 personnes max.) :

- Préambule avant d'entrer dans la Collection :
 - o quelques mots sur la façon de se comporter dans la réserve de la CAI :
 - les déplacements se font dans le calme jusqu'à la table d'exposition,
 - toutes les manipulations sont faites par la responsable,
 - les objets sont toujours manipulés avec des gants, etc.

- Dans la réserve de la Collection :
 - o Court historique et aperçu du contenu général,
 - o Présentation des pièces emblématiques sélectionnées, description des pièces et motif de leur présence dans la Collection,
 - o Statut des pièces de la Collection : le statut d'un objet lorsqu'il est utilisé dans son environnement d'origine change lorsque cet objet entre dans la Collection. Comment et pourquoi cet objet devient-il pièce de musée, les conséquences de son changement de statut.
 - o Conditions d'accès, questions, etc.

La collection monte dans les ateliers

Selon les circonstances (enseignement de techniques, référence pour un mandat ou un travail spécifique) un maître d'atelier²¹ pourra demander à ce qu'une pièce soit exposée dans son atelier pendant une période donnée. Il pourra consulter le CD d'inventaire photographique²² et soumettre son choix à la responsable de la Collection.

Une fois le choix et la durée d'exposition arrêtés, une «Charte de prêt en atelier»²³ sera signée par la responsable de la Collection et par le maître. Celui-ci sera donc par là-même responsable de la pièce et de l'usage qu'il compte en faire²⁴. Un kit de prêt lui sera remis contenant la Charte, des gants de coton, une feuille de mousse de protection et une description de l'objet (fiche d'inventaire). Après constat d'état, la pièce sera montée dans l'atelier avec tout le soin et les précautions appropriés et disposée dans une vitrine sécurisée²⁵.

Au retour, avec les mêmes précautions, la pièce subira un nouveau constat d'état et retrouvera sa place dans la réserve. La Charte sera contresignée et dégagera la

²¹ Les maîtres d'atelier sont les plus susceptibles de recourir à la CAI mais les demandes des autres enseignants seront évidemment les bienvenues.

²² Plusieurs exemplaires seront à disposition dans la bibliothèque et sur le serveur de l'EAA.

²³ 1 exemplaire pour chacun des signataires et une photocopie déposée à la direction de l'EAA.

²⁴ Voir annexe 4.

²⁵ Même modèle que celle qui se trouve dans la bibliothèque, voir p. 9

responsabilité du maître. La fiche inventaire (MuseumPlus) de la pièce sera complétée par les informations concernant son passage en atelier (dates, motifs, etc.).



Coussin de Marie-Louise Goering, élève de Charles l'Eplattenier / vers 1911 /
Inv. 0279 / photo EAA

4. Conclusion

L'exposition de la CAI, - notamment à la bibliothèque -, est envisageable très rapidement. Une exposition plus importante dans le cadre des journées porte-ouvertes en 2015 est d'ores et déjà prévue (l'espace d'exposition du deuxième étage est déjà réservé à cet effet).

Pour que des classes, groupes d'élèves et enseignants puissent venir visiter la Collection, celle-ci doit être installée dans un local suffisamment grand pour que la réserve y soit à son aise et qu'un espace de visite et de monstration des collections puisse y être aménagé. Au moment où le sujet de ce mémoire était validé, un projet de déménagement semblait se dessiner pour la fin de l'année civile 2014. Or les attributions de budget sont allées si bon train qu'aujourd'hui les travaux sont terminés, le déménagement est imminent et prendra fin au plus tard à l'été. A ce rythme, les visites de la Collection pourront être programmées dès la rentrée scolaire 2014-2015 pour les groupes d'élèves et peut-être même avant les vacances d'été pour les enseignants. Il appartiendra ensuite au corps enseignant de considérer les pièces de la Collection comme des références et de créer des opportunités de les utiliser comme telles dans leur enseignement.

La Collection d'arts industriels fait partie d'un ensemble historique et patrimonial lié à l'Ecole d'arts appliqués au même titre que les Archives (affiches, dessins, gravures, productions diverses sur papier, anciens registres d'entrée et documents manuscrits, etc.) et le Fonds ancien de la Bibliothèque (qui constitue à lui seul une bibliothèque idéale sur les arts appliqués au 19e siècle). Il est donc évident que les dispositions prévues pour la Collection d'arts industriels seront, dans les faits et la pratique, applicables aussi aux Archives et au Fonds ancien.

La réalisation de ce travail a occasionné de nombreux échanges avec les enseignants. Ces discussions informelles ajoutées à des expériences ponctuelles ont révélé quelques éléments intéressants qui confirment le bien-fondé de ce projet de mise en lumière et de d'utilisation de la Collection d'arts industriels. Les élèves qui ont eu l'opportunité de voir des objets et des dessins conservés dans la Collection et dans les Archives sont plus qu'intéressés, extrêmement admiratifs, et font preuve de beaucoup d'humilité devant le travail de leurs aînés.

Ces jeunes adultes vivent dans une société dont le mode d'éducation et d'instruction fait très souvent appel à l'écran, qui rappelons-le, reproduit le monde en deux dimensions y compris lorsque la technique permet de produire l'illusion du 3D. Etre confronté à de vrais objets, réels dans leurs dimensions et leur technique, fruits d'un savoir-faire manuel et/ou industriel patiemment développé, devient une expérience exceptionnelle.

Une expérience qui place ces jeunes gens devant les témoins d'un passé qui les concerne et les inscrit dans une lignée ininterrompue d'artisans: graveurs, bijoutiers, sertisseurs, tous créateurs au service d'arts appliqués qui ont fait la spécificité du tissu industriel de la région neuchâteloise.



Pendentif de Jean Lanz, maître de gravure à l'EAA de 1895 à 1915 / vers 1902 /
Inv. 0206 / photo EAA

Annexe 1

Sondage auprès des enseignants de l'EAA

Échéance de renvoi : 24 janvier 2014

Le préambule

La Collection d'arts industriels de l'EAA existe pratiquement depuis la constitution de l'Ecole d'art en 1870. Elle contient un petit millier d'objets de natures très variées, achetés par l'Ecole d'art ou offerts par des particuliers, ou encore confectionnés par des élèves et des enseignants : boîtes de montres, plaques gravées et/ou émaillées, médailles, céramiques, textiles et costumes, objets en verre, objets orientaux, chinois et japonais, mobilier, tapis, châles, etc., de tailles, de styles et de provenances diverses.

A savoir également que les questions et propositions ci-dessous sont aussi applicables aux archives de l'EAA qui contiennent des affiches, des dessins, des projets, ainsi qu'un Fonds ancien de livres sur les arts appliqués (1850-1940 env.).

Prière de remplir les champs ci-dessous :

Nom :

Maître d'atelier Maître d'atelier visuel

Maître de branches techniques et professionnelles maître de culture générale

Les questions

Connaissance de la CAI

Avez-vous déjà eu l'occasion de visiter la Collection d'arts industriels ?

Oui non

Savez-vous ce qu'elle contient ?

Oui non

Afin que chacun ait une connaissance actualisée de de la CAI, seriez-vous d'accord de consacrer un peu de temps à une unique visite spécialement préparée à votre intention ?

Oui non

La CAI intégrée dans l'enseignement

Prière de répondre aux deux propositions

Proposition 1 - Visite de la CAI

Votre enseignement s'enrichirait-il d'une visite dans la CAI avec l'une ou l'autre de vos classes ou groupe d'élèves ?

Oui non

Remarque :

Souhaitez-vous que la visite soit systématiquement proposée chaque année ?

Oui non

Si oui, à quel niveau ?

2ème année / 3e année / 4e année 26

Proposition 2 : La CAI dans les ateliers ou les classes

Verriez-vous l'utilité de faire monter des objets dans les ateliers ou les classes pour l'étude, l'observation, l'imitation, l'inspiration, etc. ?

Les modalités en seraient les suivantes :

- a) Consultation du CD27 de photos des objets pour effectuer votre choix (pour autant que les objets puissent être déplacés, certains d'entre eux seront d'emblée trop fragiles, trop grands, etc.)
- b) L'/les objet/s seraient transportés, montrés et manipulés par la responsable de la CAI le temps d'une leçon (ou plus, à voir).
Et/ou :
- c) L'/les objet/s (max.3) pourraient rester en atelier ou en classe, dans une vitrine sécurisée et sous la responsabilité de l'enseignant, pour un temps à déterminer et moyennant la signature d'une « Charte de prêt ».

Oui non

Auriez-vous d'autres propositions, demandes ou remarques à faire au sujet de la CAI ?

Je vous remercie d'avoir pris quelques minutes pour répondre à ce sondage et je vous envoie mes plus cordiaux messages,

Catherine Corthésy

Responsable de la Collection d'arts industriels

²⁶ La 1ère année est consacrée à la bibliothèque (2 visites dans le cursus).

²⁷ A demander à la bibliothèque

Annexe 2

Résultats du sondage auprès des enseignants de l'EAA

Envoyé sur 91 adresses mail professionnelles, les retours du sondage sont dans les normes usuelles de cette démarche : 31 réponses me sont parvenues, soit le tiers des envois.

La nature des réponses est fonction de la matière enseignée par le répondant : les maîtres de culture générale sont moins enclins à se sentir concernés par la CAI alors qu'au contraire les maîtres d'atelier sont logiquement les plus intéressés.

Répartition des réponses par fonctions d'enseignement :

Maîtres d'ateliers : 14 (sur...)

Maîtres d'ateliers visuels : 6 (sur...)

Maîtres de branches techniques et professionnelles : 8 (sur...)

Maîtres de culture générale : 3 (sur...)

Les questions

Connaissance de la CAI

Avez-vous déjà eu l'occasion de visiter la Collection d'arts industriels ?

Oui = 6 non = 25

La CAI est peu connue parmi les membres du corps enseignant. Hormis l'année Art nouveau 2005-2006 qui l'a mise pour la première fois en lumière, la collection n'a pas fait l'objet d'une information régulière au sein même de l'école, encore moins de visite. *La collection est plus connue dans le monde des musées chaux-de-fonniers que dans le monde de l'enseignement.*

Savez-vous ce qu'elle contient ?

Oui = 9 non = 22

Malgré tout, le contenu de la CAI est connu de quelques-uns, jamais dans sa totalité pour les mêmes raisons qu'évoquées précédemment.

Afin que chacun ait une connaissance actualisée de de la CAI, seriez-vous d'accord de consacrer un peu de temps à une unique visite spécialement préparée à votre intention ?

Oui = 31 non = 0

Belle unanimité pour une visite !

La CAI intégrée dans l'enseignement

Proposition 1 - Visite de la CAI

Votre enseignement s'enrichirait-il d'une visite dans la CAI avec l'une ou l'autre de vos classes ou groupe d'élèves ?

Oui = 23 non = 7

Les «non » proviennent d'enseignants dont les branches sont trop éloignées du sujet (mathématiques, informatique, etc.)

Souhaitez-vous que la visite soit systématiquement proposée chaque année ?

Oui = 18 non = 8 pas de réponse = 5

Si oui, à quel niveau ?

2^{ème} année = 9

3^e année = 6

4^e année = 1

Une majorité se dessine pour la 2^e année mais il n'est pas exclu que la visite se fasse en 3^e pour certaines sections ou enseignants en fonction du programme et des mandats.

Autres propositions : 1^{ère} année CCF (CFC de couture qui ne compte que 3 années d'enseignement) et 1^{ère} années ESDOH (Ecole supérieure de design horloger qui ne compte que 2 années d'enseignement)

Proposition 2 : La CAI dans les ateliers ou les classes

Verriez-vous l'utilité de faire monter des objets dans les ateliers ou les classes pour l'étude, l'observation, l'imitation, l'inspiration, etc.?

Les modalités en seraient les suivantes :

- a) Consultation du CD²⁸ de photos des objets pour effectuer votre choix (pour autant que les objets puissent être déplacés, certains d'entre eux seront d'emblée trop fragiles, trop grands, etc.)
- b) L'/les objet/s seraient transportés, montrés et manipulés par la responsable de la CAI le temps d'une leçon (ou plus, à voir).
Et/ou :
- c) L'/les objet/s (max.3) pourraient rester en atelier ou en classe, dans une vitrine sécurisée et sous la responsabilité de l'enseignant, pour un temps à déterminer et moyennant la signature d'une « Charte de prêt ».

Oui = 12 non = 10

Sans que cela soit dit sauf dans le cas cité ci-dessous, les objets laissés à la responsabilité des enseignants dans les ateliers ou salles de classes soulèvent quelques craintes bien compréhensibles. Il s'agira donc de procéder au cas par cas et par nécessité avérée.

Remarque d'une enseignante de photographie: trop de risques ! En effet, ma proposition implique que les objets ne soient pas manipulés et restent sous vitrine. Apprendre à photographier un objet implique de pouvoir le placer et/ou le déplacer et l'éclairer.

Auriez-vous d'autres propositions, demandes ou remarques à faire au sujet de la CAI ?

- Que le CD de photos soit toujours disponible pour les enseignant (ce qui est bien le projet)
- Que l'enseignement de l'histoire de l'art fasse le plus souvent possible des liens avec la CAI
- Peut-on faire des dons à la CAI : apports issus de voyages d'étude ? de productions d'étudiants et d'enseignants ?
- signaler l'existence de la CAI par un panneau
- présenter régulièrement les nouvelles acquisitions, s'il y en a.

²⁸ A demander à la bibliothèque

Annexe 3

La Charte de prêt en atelier

Salle no

Maître de :

Nom, prénom :

Raison(s) de l'emprunt :

Les objets listés ci-dessous sont prêtés du au **Rendu/s et contrôlé/s le :**

Désignation	No d'inventaire	remarques

Consignes de manipulation:

1. Toujours manipuler les objets avec des gants (livrés avec les objets)
2. Le maître est seul autorisé à manipuler les objets pré-cités
3. Ne manipuler les objets qu'en cas de nécessité
4. Toujours manipuler les objets au dessus d'une table ou d'une surface plane recouverte d'une mousse (livrée avec les objets)
5. Eviter les vibrations et les mouvements brusques
6. Ne pas laisser les objets sans surveillance
7. Les objets sont stockés sous clé ou dans la vitrine sécurisée
8. Fermer la vitrine après chaque démonstration, s'il y a lieu.

S'engage à respecter les consignes de manipulation et d'exposition des objets pré-cités:

Date :

Le maître responsable

La responsable la CAI

Assurance : L'EAA n'assure ni ses employés (personnel administratif et enseignants) ni les élèves. En cas de problème, l'assurance Responsabilité civile personnelle de chacun est engagée.

Contenu de la boîte de prêt :

Charte en 2 exemplaires à signer + 1 fiche de description et historique de la CAI + Description (fiche inventaire) de/s objet/s prêtés + 2 paires de gants en coton + tapis mousse de polyuréthane

1 copie du présent document sera déposée à la direction de l'EAA

CC/CAI/EAA

Bibliographie

L'art dans tout : les arts décoratifs en France et l'utopie d'un Art nouveau / Rossella Froissart Pezone. – Paris : CNRS éd., 2004

L'art utile : les écoles d'arts appliqués sous le Second Empire et la Troisième République / Stéphane Laurent. – Paris, Montréal : L'Harmattan, 1998

Code de déontologie de l'ICOM pour les musées / ICOM.conseil international des musées. – Zürich : ICOM Suisse, 2009.

Dictionnaire encyclopédique de muséologie / sous la dir. d'André Desvallées et de Françoise Mairesse. – Paris : Armand Colin, 2011

Les écoles d'art en Suisse / par A. Dufaux. – Genève : Société générale d'imprimerie, 1909. In : Annuaire de l'Education en Suisse. – Genève. – 5(1908-1909)

L'éducation artistique en France : du modèle académique et scolaire aux pratiques actuelles : XVIIIe-XIXe siècles / sous la dir. de Dominique Poulot, Jean-Miguel Pire & Alain Bonnet. – Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010

Etonner, comprendre, imaginer... les jeunes au musée / un guide élaboré par David Vuillaume et Franziska Dürr Reinhard. – Baden : Verlag für Kultur und Geschichte, 2007

Histoire de l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers (1766-1941). – Paris : ENSAD, 2004

La jeunesse des musées : les musées de France au XIXe siècle / réd. Par Chantal Georgel. In : Le petit journal des grandes expositions, no 254/1994. – Paris : Musée d'Orsay.

Musées en mutation : actes du colloque international tenu au Musée d'art et d'histoire de Genève les 11 et 12 mai 2000. – Genève : MAH, 2000

Le Style sapin : une expérience Art nouveau à La Chaux-de-Fonds / sous la dir. de Helen Bieri Thomson. – Paris : Somogy, 2006

UNESCO, 2010. Cultural Heritage protection Handbook No 5. Manipulation des collections en réserve. UNESCO, Paris

Remerciements

Pour leur facilitation, leur accompagnement, leurs suggestions et leur relecture :
remerciements chaleureux à Marc Pfister, les enseignants de l'Ecole d'arts appliqués, Pierre-Olivier Imhoff et Stéphane Claude, José Barata, Patrick Charpillot et Laurence Bodenmann.